

Nous tenons tout d'abord à remercier l'ENDEMA93 pour son action sur notre territoire. Nous avons besoin de son expertise et de son engagement pour faire bouger les lignes en matière de protection de l'environnement. Le dernier dossier en date qui concerne Le Raincy est sans aucun doute la défense du site des Carrières de l'Ouest qui a permis au projet de 2500 logements initialement prévu de ne pas voir le jour. La vigilance de l'ENDEMA93 sur les questions d'urbanisme doit être considérée comme une aide par les élus et pas comme une entrave.

Pour revenir à l'objet principal de ce courriel c'est à dire les engagements que la liste Partageons Demain !, candidate à l'élection municipale au Raincy, prend dans son programme nous vous proposons de mettre en correspondance chacune des propositions que nous faisons au Raincéens avec celles que l'ENDEMA93 a adressées aux différents candidats.

1. "Zéro artificialisation des sols"

Dans la thématique Développement Durable de notre programme, nous écrivons en page 10 :

Nous défendons la protection et le développement de la biodiversité par le principe de « zéro artificialisation nette des sols » dans l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal du Grand Paris Grand Est.

2. Sanctuariser les espaces libres et de nature existants

- Nous écrivons en page 8 de notre programme :

Nous veillerons à ce que le PLUi respecte les caractéristiques de l'urbanisme de notre ville en y intégrant davantage d'espaces protégés.

- Nous écrivons en page 10 de notre programme :

Nous participerons activement à la préservation en espace naturel du site des Carrières de l'Ouest, en collaboration avec les communes de Gagny et Villemomble dans un projet concerté entre élus, associations et citoyens.

3. Créer de nouveaux espaces verts

- Nous écrivons en page 10 :

Nous formerons les équipes municipales à la permaculture pour appliquer ses principes dans les parcs et jardins de la ville.

- Nous écrivons en page 10 :

Nous déploierons des « mini-forêts » selon la méthode du botaniste japonais Akira Miyawaki pour densifier le volume végétal sur la commune.

4. Préserver la biodiversité

Nous ne formulons pas de proposition qui reprennent exactement les termes de l'ENDEMA93 cependant, nous inscrivons bien la protection de la biodiversité comme une priorité absolue de notre programme à l'intérieur de notre ambition de faire du Raincy une ville durable en 2030 et en suivant les principes directeurs de l'Agenda 2030 des Nations Unies.

5. Augmenter la place de l'eau

- Nous écrivons en page 9 de notre programme :

Le parc de la Place des Fêtes, face à l'église Saint Louis, sera repaysagé selon la méthode Miyawaki. Nous créerons une petite mare naturelle rappelant l'histoire de la place.

- Nous écrivons en page 10 de notre programme :

Nous restaurerons les sols de pleine terre là où les surfaces artificielles ne sont pas nécessaires pour favoriser l'infiltration de l'eau. Nous lutterons contre son gaspillage et nous favoriserons la récupération des eaux pluviales sur les bâtiments municipaux. Nous inciterons les Raincéens à faire de même.

6. Renforcer l'offre, l'accès et l'attractivité des transports en commun

- Nous écrivons en page 8 :

Nous développerons des alternatives concrètes pour les trajets courts... Nous doterons la ville d'une navette électrique de 20 places qui empruntera les axes secondaires du Raincy.

7. Réduire la place de la voiture dans l'espace public et donner la priorité aux mobilités actives

- Nous écrivons en page 8 :

. Nous mettrons en place un plan de circulation et de stationnement en concertation avec les Raincéens et les villes voisines. Ce plan instaurera davantage de zones 30 km/h, de zones de rencontre (voies partagées) avec contrôle de vitesse et favorisera les mobilités douces.

. Nous développerons des alternatives concrètes pour les trajets courts. Nous aménagerons, pour les deux-roues, des parkings dans la ville et une consigne à la gare. Nous étudierons la mise en place d'un service de vélos électriques en libre-service réservés aux Raincéens pour limiter l'usage des véhicules sur les trajets courts.

. Enfin nous mettrons en place des trajets de ramassage scolaire pédestres pour les écoles maternelles et primaires. Ces trajets de PEDIBUS seront encadrés par des bénévoles (parents, aînés...) et sécurisés par les agents de la police municipale.

8. Elaborer le réseau de pistes cyclables

- En page 8 de notre programme, nous écrivons :

Ce plan de circulation apaisera la circulation dans notre ville, baissera la pollution de l'air et sonore et rendra les voies plus sûres. Nous y intégrerons également l'extension du parking de l'allée de Verdun ainsi que de véritables parcours cyclables à travers la ville pour favoriser le développement des mobilités douces.

9. Promouvoir le lien santé-environnement

- En page 14 de notre programme, nous écrivons :

Nous adopterons la charte « Villes et Territoires sans perturbateurs endocriniens » pour protéger la santé des Raincéens et celle des générations futures.

10. Soutenir les rénovations à haute efficacité énergétique

- En page 10 de notre programme, nous écrivons :

Nous mettrons en place un pôle conseil pour informer et orienter les Raincéens afin de les inciter à s'engager dans des travaux de rénovation énergétique.

11. Réduire la facture énergétique

- En page 10, nous écrivons :

. Nous développerons tous les réflexes de sobriété énergétique dans la ville. Nous lancerons un grand programme de rénovation à haute efficacité énergétique des bâtiments communaux. Nous imposerons à toutes les nouvelles constructions d'être des bâtiments à énergie positive (Réglementation Environnementale 2020).

. Nous favoriserons le basculement des contrats de fourniture d'énergie vers des fournisseurs français d'« énergie verte ».

12. Mettre en œuvre une démarche "territoire à énergie positive"

- En page 10, nous écrivons :

Nous viserons l'obtention du label Cit'ergie par l'ADEME avant la fin du mandat (incitation des collectivités à renforcer leur ambition politique Climat-Air-Energie).

13. Proposer dans la restauration collective une alimentation biologique

- En page 14, nous écrivons :

Nous engagerons les cantines du Raincy vers le bio et le local, en passant ce type d'approvisionnements à plus de 50 % durant la mandature.

14. Soutenir la création d'AMAP, d'exploitations agricoles

Nous ne formulons pas explicitement de propositions sur ce point cependant, en page 11, nous élargissons notre soutien à toutes les associations oeuvrant pour le Développement Durable :

Il deviendra un espace de rencontre permettant d'échanger et de partager savoirs et connaissances autour du développement durable. Lieu de conférence et d'accueil des associations oeuvrant dans le domaine, il servira à conseiller et inciter les citoyens pour qu'ils agissent à leur niveau et prennent part à l'élan général de transformation vers un monde durable.

15. Réduire les déchets

- En page 11 de notre programme, nous écrivons :

. Nous déploierons des composteurs de proximité pour les immeubles.

. Nous équiperons les espaces publics de poubelles à tri sélectif.

16. Créer des ressourceries et recycleries.

- En page 11, nous écrivons :

. Nous soutiendrons et favoriserons l'implantation de recycleries, ressourceries et d'associations mobilisées sur ces thèmes afin de réutiliser plutôt que de jeter.

17. Réduire la pollution visuelle et lumineuse

Nous ne formulons pas de proposition sur ce point.

18. Limiter la lumière artificielle

Nous ne formulons pas de proposition sur ce sujet.

19. Adopter une charte "antennes relais", instaurer un moratoire sur la 5G

Nous ne formulons pas de proposition sur ce sujet.

20. Promouvoir les commerces de proximité et supérettes

Nous ne formulons pas de proposition spécifique sur ce sujet cependant nous imposerons les circuits courts dans les contrats d'achats de la commune.

21. Adopter un schéma de commandes publiques responsables

- En page 10, nous écrivons :

Nous adopterons une politique d'achats pour les biens et services consommés par la municipalité donnant la préférence à l'utilisation des circuits courts.

- par ailleurs en page 17, nous écrivons :

Nous associerons les élus minoritaires aux phases de négociation prévues dans les procédures d'attribution des marchés publics et des concessions.

22. Privilégier le financement éthique

- En page 16, nous écrivons :

L'équipe Partageons Demain ! a décidé de prendre un engagement fort en adoptant 100 % des recommandations de l'association Anticor qui lutte pour une action publique et une pratique politique équitables, transparentes et éthiques. Les propositions les plus importantes sont mises en avant ci-contre et toutes sont détaillées sur le site Internet Anticor et reprises sur le nôtre.

23. Mettre en place et renforcer les dispositifs de participation et d'initiative citoyenne

L'équipe Partageons Demain ! a décidé de prendre un engagement fort en adoptant 100 % des recommandations de l'association Anticor qui lutte pour une action publique et une pratique politique équitables, transparentes et éthiques. Les propositions les plus importantes sont mises en avant ci-contre et toutes sont détaillées sur le site Internet Anticor et reprises sur le nôtre.